

Communiqué de presse

03.05.2018

L'ADEME Île-de-France et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay accélèrent la transition énergétique du territoire

Jeudi 3 mai, à Orsay, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a signé avec l'ADEME, un Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat (COTEC). Cette signature s'est déroulée en présence notamment d'Arnaud Leroy, Président de l'ADEME et Michel Gioria, directeur IDF de l'ADEME, de Michel Bournat, Président de l'agglomération Paris-Saclay, et de Sandrine Gelot, élue en charge de la transition énergétique.

Ce COTEC s'articule autour de 7 actions majeures qui permettront d'engager durablement la transition écologique et énergétique sur le territoire : planification énergétique, développement de l'économie circulaire, de l'agriculture locale et des nouvelles mobilités etc.

À l'heure où la Communauté d'agglomération Paris-Saclay élabore son Plan Climat, au travers d'une démarche collaborative et partagée avec les habitants et les différents acteurs du territoire, la signature du COTEC avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) marque un coup d'accélérateur en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et de la transition énergétique. D'une durée de 40 mois, ce Contrat d'objectifs permet à l'agglomération d'être accompagnée dans la mise en œuvre d'actions concrètes au profit des habitants et usagers sur les 27 communes. La Communauté d'agglomération bénéficiera également, sur cette période, de financements de la part de l'ADEME pouvant aller jusqu'à 450 000 euros pour déployer ce programme d'actions et poursuivre celles qui ont déjà été engagées.

7 actions emblématiques de la transition énergétique et écologique à Paris-Saclay

- **Planification énergétique** : engagement pour l'obtention du label Cap Cit'Ergie dans un délai de 3 ans, avec un double objectif :

- Faire reconnaître au niveau national et européen la qualité de la politique communautaire et de ses actions en matière de climat, d'air et d'énergie avec l'objectif d'obtenir label Cap Cit'Ergie en 2020 ;
 - S'engager dans un processus d'amélioration continue conduit dans le cadre d'un projet partagé par l'ensemble des services et directions de la collectivité, le label Cap Ci'Ergie étant réexaminé tous les quatre ans.
- **Economie circulaire** : élaboration d'un Schéma de développement de l'économie circulaire, devant aboutir à :
 - Un partage des enjeux de l'économie circulaire et un recensement des structures et initiatives sur le territoire ;
 - La formalisation d'un programme d'actions intégré au plan d'actions du Plan Climat (PCAET) ;
 - La mise en œuvre rapide d'actions concrètes sur 3 thématiques prioritaires de travail retenues par le comité de pilotage du COTEC : sensibilisation et développement d'outils pour les habitants en matière de consommation responsable, secteur du bâtiment ; secteur de l'agriculture, l'alimentation et les bio-déchets.
 - **Production d'énergies renouvelables** : élaboration d'un Schéma Directeur des énergies et des réseaux (ENR&R) comprenant :
 - Des diagnostics et la construction d'un modèle énergétique du territoire ;
 - L'élaboration des scénarios énergétiques (stratégie énergétique et mise en œuvre).

En reprenant le modèle de cahier des charges proposé par l'ADEME, cette étude permettra de dégager un plan de développement pluriannuel valorisant au mieux les atouts et gisements du territoire.

- **Accompagnement au changement de comportement** par le Design Thinking :
 - La co-construction du Plan Climat (PCAET) s'appuie sur la méthode du Design thinking. Centrée sur les usagers et leurs différents besoins sur le territoire (citoyens, propriétaires, locataires, travailleurs ou chefs d'entreprises, habitants...), l'élaboration en cours de Plan Climat mobilise l'intelligence collective pour faire émerger des actions concrètes, partenariales, dans un cadre de travail collaboratif ;
 - Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement à la mise en œuvre de projets concrets, l'agglomération Paris-Saclay pourra servir de terrain d'expérimentation pour les entreprises et les start-up innovantes du territoire.

- **Aménagement, urbanisme et renouvellement urbain** : le projet de recherche Paris-Saclay Smart Energy Planning.

Associant des grands comptes et start-up du territoire, l'aménageur du campus urbain Paris-Saclay (EPAPS) et le monde académique du Plateau de Saclay, ce projet a pour objectif de créer une plateforme SIG et un outil de modélisation visant à une meilleure intégration des enjeux énergétiques dans les projets d'aménagement et de développement économique.

Cet outil permettra, par exemple, d'adopter un référentiel d'aménagement « énergie », d'outiller l'agglomération pour l'élaboration de son futur contrat de concession de distribution publique d'électricité, de créer un « géoportail de l'énergie » et de développer les énergies renouvelables et les réseaux de chaleur sur le territoire.

- **Agriculture** : soutien à l'agriculture locale et à une alimentation durable pour tous.

En lien avec les acteurs associatifs locaux, La Communauté d'agglomération Paris-Saclay déploie actuellement un dispositif de soutien à l'agriculture locale, aux circuits courts et à l'alimentation durable pour tous. L'objectif est notamment de favoriser les projets de diversification ou d'installation agricole, de valoriser les produits locaux et leur distribution et d'apporter un soutien financier à des projet d'économie « locavore ».

- **Mobilité** : développement du covoiturage courte distance.

La Communauté Paris-Saclay souhaite promouvoir le développement du covoiturage courte distance sur le territoire comme solution complémentaire au transport en commun dans les zones les moins desservies. Plusieurs projets sont envisagés :

- Mettre en œuvre les infrastructures encourageant la pratique du court-voiturage,;
- Promouvoir un ou plusieurs service(s) de mise en relation (plateforme) des usagers ;
- Mettre en œuvre des actions de promotion et communication pour donner plus de visibilité au covoiturage (communication, signalétique).

En travaillant avec le territoire sur un contrat « cousu mains » en parfaite ligne avec les défis que les acteurs du territoire doivent relever, l'ADEME préfigure avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, l'avenir des politiques territoriales en cours d'expérimentation à travers les contrats de transition écologiques (CTE) en cours de préfiguration dans plusieurs régions françaises.

Services de communication :

ADEME Île-de-France :

Marion Rungette : 06 48 69 04 95

marion.rungette@havas.com

Tiphaine Armand : 06 25 28 64 28

tiphaine.armand@havas.com

Paris-Saclay :

Olivier Fermé : 06 08 13 87 90

olivier.ferme@paris-saclay.com

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation www.ademe.fr et www.ademe.fr/ile-de-france

La Communauté Paris-Saclay

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un cluster qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15% de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60% d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.

www.paris-saclay.com